

## ST34 Réseaux sociaux

**Mathilde Pette, docteure en sociologie, ATER, Clercisé, Université Lille 1** [mathilde.pette@gmail.com](mailto:mathilde.pette@gmail.com)

**Fabien Éloire, MCF en sociologie, Clercisé, Université Lille 1** [fabien.eloire@univ-lille1.fr](mailto:fabien.eloire@univ-lille1.fr)

### **Les réseaux de militants envers la cause des étrangers. Une analyse structurale sous l'angle du multi-engagement.**

#### **Résumé**

---

Cet article montre dans quelle mesure les analyses de réseaux sociaux (ARS) constituent un outil pertinent en sociologie et en science politique pour étudier un espace militant et les processus d'engagement, tant au niveau individuel qu'organisationnel. Les ARS permettent en effet d'analyser la structure d'un espace militant et associatif au regard des pratiques de multi-engagement des militants qui y sont engagés. Au cours de leurs vies, les militants sont (ou ont été) le plus souvent affiliés à plusieurs organisations (syndicats, partis politiques, associations, mouvements de jeunesse, organisations religieuses). L'ARS permet, sur la base de ces données relevant de l'engagement individuel, de positionner ces associations les unes par rapport aux autres et de faire ainsi apparaître des sous-groupes d'associations au sein desquels certaines, plus centrales, semblent en fédérer d'autres. En accédant ainsi au niveau organisationnel de l'engagement, la coexistence de deux viviers de recrutement des militants, l'un chrétien, l'autre d'extrême gauche, apparaît ainsi sous un jour complémentaire. En effet, ces deux traditions structurent fortement l'espace d'engagement et se trouvent, d'après nos analyses formalisées, au principe des pratiques de multi-engagement des militants interrogés. L'ARS permet de mettre en lumière la présence de plusieurs constellations d'associations qui sont plus ou moins imperméables entre elles et qui renvoient aux deux viviers de recrutement. Cet article montre ainsi dans quelle mesure, en permettant de cartographier l'espace de la cause étudiée, les ARS sont un outil d'analyse pertinent pour saisir les processus d'encastrement organisationnel et de multipositionnalité des militants.

# Congrès AFSP Paris 2013

## Introduction

*Scène observée lors d'une réunion inter-associative de militants de la « cause des étrangers »<sup>1</sup> : les discussions s'amorcent, comme il est d'usage, par un tour de table où chaque participant se présente, et où les militants apparaissent comme pris dans des engagements multiples : Colette, présente au titre du CSP59, est aussi militante au MRAP et syndiquée à la CGT ; Pierre, représentant la CIMADE, s'avère aussi syndiqué à la CFDT, adhérent au PS et au CCFD ; Jacques, présent au nom du GRIAM, est aussi syndiqué à la CGT, engagé à la JOC et adhérent du CCFD, de SALAM et du Secours catholique ; Laure, venue au titre du RESF, est aussi syndiquée à SUD Éducation et membre du NPA<sup>2</sup> ...*

Cette description donne à voir un espace militant structuré par de multiples organisations. Mais ce qui frappe le plus, c'est le fait que ces associations, syndicats, partis politiques, mouvements de jeunesse ou autres collectifs informels, semblent former un réseau d'organisations reliées entre elles par certains militants multi-engagés. La sociologie de l'engagement et du militantisme s'est, de longue date, saisie de la question du multi-engagement. À propos des luttes pour les droits civiques des populations noires en 1964 au Mississippi, Doug McAdam (1988) souligne dans quelle mesure les liens organisationnels autant que les liens personnels ont fonctionné comme supports de la mobilisation du *Freedom Summer*. À propos du recrutement des militants, Antony Oberschall (1973) qualifie de « bloc recrutement » les pratiques par lesquelles les organisations politiques cherchent à trouver de nouveaux adhérents dans des réseaux proches, où les individus sont perçus comme davantage susceptibles d'être interpellés par une cause spécifique. Le contexte relationnel opère selon Florence Passy (1998) comme un « support structurel des mouvements sociaux » en apportant des ressources nécessaires à l'émergence de nouvelles mobilisations, telles que des ressources matérielles, symboliques, politiques et humaines. Une fois le militant engagé, son insertion dans des réseaux favorise son maintien dans l'engagement, voire le renforcement de celui-ci<sup>3</sup>. C'est en effet l'exercice du militantisme qui incite à l'engagement dans de nouvelles organisations et envers de nouvelles causes. C'est ce phénomène que Daniel Gaxie (1977), à propos de l'engagement partisan, a nommé l'« effet surgénérateur » de l'engagement. Devenir militant et le rester suscite, selon lui, chez les militants, le sentiment d'appartenir à une « grande famille ». Plus récemment, Hélène Combes (2009) s'est appuyée sur l'étude des pratiques de multi-engagement pour reconstituer les réseaux du Parti de la révolution démocratique au Mexique, en montrant les liens qu'il entretient avec des organisations paysannes, étudiantes, syndicales ou indigènes<sup>4</sup>.

Nous plaçant dans la lignée de ces travaux, qui s'efforcent de relier réseaux et militantisme et qui mettent en avant l'importance des pratiques de multi-engagement<sup>5</sup>, nous nous intéressons aux logiques qui font que les niveaux individuels et organisationnels de l'engagement s'imbriquent. Plus précisément, nous cherchons à reconstituer les liens de co-affiliation entretenus entre organisations à travers l'existence de militants communs. Notre hypothèse centrale est que ces liens de co-affiliation ne sont pas réductibles à la seule addition de choix individuels contingents, mais reflètent l'existence de processus d'encastrement organisationnel. Plus précisément, nous pensons que ces processus s'appuient sur l'existence de deux viviers de recrutement des militants, l'un chrétien et l'autre d'extrême-gauche, qui sont historiquement ancrés et qui continuent encore aujourd'hui à structurer l'espace militant français.

<sup>1</sup> Cette réunion se déroule en mai 2009 dans les locaux de la CIMADE à Lille.

<sup>2</sup> Pour la signification des acronymes, cf. Annexe 1.

<sup>3</sup> De fait, la multi-positionnalité des militants renforce leur engagement : plus un individu est engagé, plus il est au contact de militants, d'organisations et de causes distinctes, donc plus il est inséré dans des réseaux propices à l'engagement, ce qui maintient et renforce son engagement.

<sup>4</sup> À travers cette démarche, elle invite à décloisonner l'étude des relations entre partis et mouvements sociaux pour penser l'unité du militantisme à l'échelle des individus.

<sup>5</sup> Qu'elles soient saisies à un instant « t » (cas où l'individu est simultanément affilié à plusieurs organisations) ou au cours de la trajectoire (cas où l'individu est affilié successivement à des organisations différentes).

# Congrès AFSP Paris 2013

Cette hypothèse sera interrogée au regard d'une cause spécifique : la « cause des étrangers », qui consiste en l'aide, l'accueil et la défense des étrangers présents sur le territoire français, quelle que soit leur nationalité ou leur statut. Notre enquête (cf. Encadré 1) montre que cette cause s'est construite au cours du XXe siècle autour de quatre formes d'action : l'action sociale, l'alphabétisation, la défense des droits et les luttes revendicatives (Pette, 2012), et ceci en lien étroit avec la construction de l'immigration comme un nouveau problème politique (Lenoir, 1989 ; Laurens, 2008 ; Noiriel, 2008). C'est d'abord l'*action sociale*, destinée aux populations immigrées, qui se développe dans l'après-guerre (Bernardot, 1999, 2008)<sup>6</sup> : il s'agit de mettre à disposition des immigrés des biens ou services tels que logements fixes, hébergements temporaires, nourriture ou vêtements, par exemple. Plus tard, le souci de promouvoir l'insertion professionnelle puis l'intégration des immigrés et de leurs familles incite les pouvoirs publics et les associations à développer des actions de formation et d'alphabétisation. Au cours des années 1970 et 1980, l'*alphabétisation* s'autonomise comme une forme d'action spécifique à travers des cours de français dispensés aux personnes étrangères ou immigrées (Engrand, 1973). Parallèlement, les années 1970 sont aussi marquées par les premières mesures de restriction de l'immigration, à commencer par les circulaires Marcellin-Fontanet en 1972. La cause des étrangers est alors marquée par un tournant de la défense, incarné au niveau national par le GISTI : la *défense des droits* des étrangers, et les activités juridiques, deviennent dès lors centrales dans la cause des étrangers et le restent jusqu'à présent (Israël, 2003, 2009 ; Marek, 2003). Enfin, les *luttes revendicatives* constituent la quatrième forme d'action. Elles émergent au cours des années 1970 (Siméant, 1998a) et se structurent au milieu des années 1990, suite aux mobilisations parisiennes dans les églises de Saint-Ambroise et Saint-Bernard, autour d'un nouvel acteur : les collectifs dits « de » sans-papiers. Les *luttes revendicatives* mobilisent un répertoire d'action distinct : manifestations, marches, occupations, grèves des travailleurs, grèves de la faim (Siméant, 1998b, 2009) ou des loyers (Hmed, 2007) ou concerts de soutien par exemple. Si ces quatre formes d'action coexistent aujourd'hui, elles s'observent néanmoins rarement au sein d'une même association. Celles-ci, et de ce fait leurs militants, sont ainsi le plus souvent spécialisés autour d'un type spécifique d'intervention auprès des populations étrangères.

Jusqu'à présent, la plupart des travaux concernant des mouvements et associations d'aide et de défense des étrangers ont pris une forme monographique : l'ASTI (Lechien, 2003), la FASTI et le MRAP (Siméant, 1998a), le RESF (Mathieu, 2010a, 2010b), le mouvement contre la double peine (Mathieu, 2006), ou plus récemment les grèves de travailleurs sans-papiers (Barron et alii, 2011). Nous choisissons ici d'envisager simultanément l'ensemble de ces associations comme constitutives de la *cause* des étrangers, en tant que celle-ci est située à l'intérieur de « l'espace des mouvements sociaux »<sup>7</sup>. Il s'agira ici de saisir la structure de cet *espace* militant, et plus précisément d'étudier les jeux de distance et de proximité entre les organisations. Comment se caractérisent les pratiques d'engagement multiples des militants ? Dans quelles organisations les militants engagés dans la cause des étrangers sont-ils affiliés ? Que nous suggèrent ces liens de co-affiliation de la structure de l'espace militant étudié ? Comment peut-on représenter graphiquement ce dernier ? Peut-on y repérer des pôles d'organisation et si c'est le cas, quelles relations ces pôles d'organisation entretiennent-ils ?

<sup>6</sup> Dès le milieu des années 1940, la préoccupation pour le logement des travailleurs immigrés est centrale dans les actions sociales menées, notamment par des entreprises ou organisations patronales (notamment dans le domaine du textile ou des mines) mais aussi par des associations.

<sup>7</sup> La notion d'« espace des mouvements sociaux » a été théorisée par Lilian Mathieu (2007, 2012). Il s'agit, selon lui, d'un espace d'interdépendances composé de causes, d'organisations et d'agents qui entretiennent entre eux des relations de nature et d'intensités variables. En montrant qu'il s'agit d'un univers « *doté de logiques, de modes de fonctionnement, d'enjeux et de références propres* » et d'un « *domaine de pratique et de sens relativement autonome au sein du monde social* » (2012, p.9), L. Mathieu propose un outil stimulant pour penser l'engagement et le militantisme. Si l'espace des mouvements sociaux est envisagé comme composé de différentes causes, nous mobiliserons ici ce concept pour caractériser l'une des causes de cet espace : la cause des étrangers.

## Congrès AFSP Paris 2013

Pour répondre à ces questions, nous procéderons en deux temps. Nous nous attacherons d'abord à montrer que les militants de la cause des étrangers se caractérisent par une forte *homogénéité* sociale vis-à-vis de la population française, mais aussi par une *hétérogénéité* interne, au regard des deux traditions militantes auxquelles ils se rattachent : d'un côté le militantisme chrétien, de l'autre le militantisme d'extrême-gauche. Nous montrerons ensuite au moyen de l'analyse de réseaux sociaux, que cette dichotomie structure, en fait, les parcours individuels des militants de la cause des étrangers. En effet, les pratiques de multi-engagement apparaissent encastrées dans des processus organisationnels qui font perdurer des obédiences distinctes.

### ***Encadré 1 : L'enquête de terrain***

L'enquête de terrain sur laquelle s'appuient nos analyses a été menée dans le Nord de la France entre janvier 2009 et juin 2012 auprès d'une population de militants engagés dans la cause des étrangers (Pette, 2012). Le dispositif méthodologique a mobilisé quatre type de matériaux, entremêlant analyse qualitative et quantitative : des entretiens avec des militants et responsables associatifs (n=80) ; des observations en situation dans différentes associations et à la Préfecture du Nord ; le dépouillement d'archives du Bureau des associations de la Préfecture du Nord et du journal régional *La Voix du Nord* ; et enfin, un questionnaire de 44 questions passé en auto-passation par voie postale<sup>8</sup> et par email<sup>9</sup> (n=389). Les données recueillies par ce biais ont permis de saisir les lieux et les formes de l'engagement des militants, leurs opinions, les processus de socialisation qui ont jalonné leurs parcours individuels, ainsi que l'ensemble de leurs engagements associatifs dans les domaines que sont les associations de la cause des étrangers bien sûr, mais aussi les syndicats, les mouvements de jeunesse, les partis politiques et d'autres types d'associations (de défense des causes et des droits, d'action sociale, humanitaires, de développement, ou culturelles).

<sup>8</sup> Le taux de réponses obtenu par voie postale est de 62%.

<sup>9</sup> Le taux de réponses s'est élevé à 65% auprès des militants des associations où nous faisions de l'observation suivie depuis plusieurs mois ; il a atteint 35% là où notre enquête s'est limitée à des entretiens avec les salariés de l'association ; 59 autres questionnaires ont également été reçus par email, de la part de militants d'associations où nous n'étions pas présents.

# Congrès AFSP Paris 2013

## Diversité des traditions militantes dans la cause des étrangers

Lorsqu'on compare les caractéristiques sociodémographiques des militants de la cause des étrangers à celles de la population française, on ne peut que constater la forte *homogénéité* qui caractérise la composition sociale de ce monde militant. Ils sont, ou ont été<sup>10</sup>, le plus souvent cadres, professions intellectuelles supérieures<sup>11</sup> et professions intermédiaires<sup>12</sup> et sont dotés d'un important capital culturel<sup>13</sup>. Ils appartiennent souvent aux professionnels de l'enseignement, de la santé, du travail social et des arts, que Florence Passy (1998) qualifie de « spécialistes socioculturels »<sup>14</sup>, et à la « main gauche » de l'État, selon l'expression utilisée par Pierre Bourdieu (1993)<sup>15</sup>. Pour eux, l'engagement militant devient un prolongement de leur pratique professionnelle : que ce soit en tant que travailleurs sociaux, enseignants ou militants, ils restent confrontés aux mêmes types de populations et aux mêmes difficultés pour répondre aux besoins de celles-ci. Ce constat rejoint les observations faites précédemment par Florence Passy (1998) au sujet des mouvements de solidarité, par Johanna Siméant (1998a) quant aux militants du MRAP, par Emmanuel Reynaud (1980) à propos des militants de groupes des années 1970 tels que le MLAC, le GISTI ou le GIP, ou encore par Érik Agrikoliansky (2002) à propos des militants de la LDH. L'univers militant donne d'autant plus l'image d'un *même monde social* (Passy, 1998) que les militants partagent, outre des caractéristiques sociodémographiques, des pratiques d'engagements multiples. La plupart sont en effet engagés dans plusieurs associations et organisations : 48% des militants que nous avons interrogés dans notre enquête sont syndiqués<sup>16</sup>, 20% font partie d'un parti politique, 75% font partie d'au moins une autre association<sup>17</sup> et plus de 90% d'entre eux font des dons réguliers<sup>18</sup> à une ou plusieurs associations. Successivement ou simultanément, les militants se rencontrent donc dans des organisations et dans des causes distinctes et s'insèrent ainsi progressivement dans un réseau militant.

<sup>10</sup> Les retraités représentant 34% des répondants à notre questionnaire, contre 26,5% de la population nationale selon l'Insee (*Enquête emploi*, 2009).

<sup>11</sup> Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 17,5% des militants que nous avons interrogés, contre 8,8% de la population nationale (Insee, *Enquête emploi*, 2009).

<sup>12</sup> Les professions intermédiaires représentent quant à elles 28,8% des militants interrogés contre 13,2% de la population nationale. Le même constat est valable pour les retraités : les anciens cadres et professions intermédiaires représentent 28,3% des militants interrogés, contre 8,1% de la population nationale. À l'inverse, les employés, ouvriers, artisans, commerçants, chefs d'entreprise et agriculteurs exploitants sont sous-représentés, voire quasiment absents (Insee, *Enquête emploi*, 2009).

<sup>13</sup> Plus de 62% des militants interrogés déclarent avoir un niveau d'études universitaires de deuxième ou troisième cycle, être diplômé d'une grande école, d'une école d'ingénieur ou équivalent, et près de 13% déclarent avoir un niveau d'études bac+2 ou équivalent. Au total, près de trois individus sur quatre (75%) ont un diplôme supérieur au bac, et plus de six sur dix (61,4%) ont un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire, alors que seuls 21,4% de la population française ont un diplôme du supérieur – cycles courts et longs réunis (Insee, *Enquête emploi*, 2009).

<sup>14</sup> Parmi les militants interrogés, actifs et retraités confondus, 29% exercent ou ont exercé dans les métiers de l'enseignement (instituteur, professeur des écoles, professeur du secondaire, documentaliste, directeur d'école, enseignant chercheur, maître de conférence, chercheur) et 16% dans les métiers du travail social ou de la santé. Au total, ce sont donc près de 45% des répondants à l'enquête qui sont ou ont été des professionnels de l'enseignement, du travail social et de la santé.

<sup>15</sup> Pierre Bourdieu désigne ainsi les petits fonctionnaires assurant les fonctions « sociales » de l'État tels que les policiers et magistrats subalternes, les assistantes sociales, les éducateurs, les instituteurs et professeurs. La « main droite » de l'État est quant à elle composée des énarques du ministère des Finances, des banques publiques ou privées ainsi que des cabinets ministériels.

<sup>16</sup> Seuls 7% des salariés sont syndiqués en France (Insee, *Enquête SRCV-SILC*, 2010).

<sup>17</sup> Seuls 34% de la population nationale adhèrent au moins à une association (Insee, *Enquête SRCV-SILC*, 2010).

<sup>18</sup> Les statistiques nationales indiquent qu'en 2005, seuls 9% des ménages ont déclaré au moins un don au profit d'un organisme d'aide aux personnes en difficultés. Si ces données sous-estiment la réalité de la pratique du don, en excluant de l'étude les dons à d'autres types d'associations et en ne prenant en compte que les foyers ayant déclaré ces dons dans le cadre de la déclaration de revenus, la différence entre la population nationale et celle des militants étudiés n'en reste pas moins significative (Insee-DGI, *Enquête Revenus fiscaux*, 2005).

## Congrès AFSP Paris 2013

Cette *homogénéité* du monde militant, qui est manifeste si l'on se place à l'échelle macro, ne doit cependant pas masquer son *hétérogénéité* dès lors qu'on l'examine à l'échelle de sa structuration interne. Ce que nos données qualitatives révèlent en fait, c'est la coexistence de deux traditions, l'une chrétienne, l'autre d'extrême-gauche, qui constituent ainsi deux viviers de recrutement des militants pour les organisations. Ce constat entre en cohérence avec nombre de travaux sociologiques et de science politique sur le monde militant, même si ces derniers les donnent généralement à voir séparément plutôt que simultanément.

D'un côté, l'influence chrétienne se traduit à la fois par le rôle de la socialisation chrétienne dans les parcours des militants<sup>19</sup>, par le soutien de personnalités<sup>20</sup> et par la création d'associations spécifiques faisant partie du « mouvement de solidarité d'inspiration chrétienne » (Mathieu, 2009, p.39). Les années 1960 sont marquées par l'engagement des « cathos de gauche » dans les mobilisations politiques (Rousseau, 2008 ; Pelletier, Schlegel, 2012), que ce soit dans le militantisme partisan (création du PSU en 1960), syndical (création de la CFDT en 1964) ou lors de mobilisations collectives (en faveur de l'indépendance de l'Algérie ou lors des grèves de 1968 par exemple). Cet engagement se poursuit dans les années 1970 : des chrétiens participent à la mobilisation des Lip, au mouvement pour la défense du Larzac ainsi qu'à des grèves de la faim de sans-papiers (Siméant, 1998a). L'engagement auprès des étrangers des militants chrétiens, et plus précisément de ceux marqués par le catholicisme social, s'inscrit dans cette dynamique et, plus largement, dans l'héritage de la philanthropie (Havard Duclos, 2002 ; Havard Duclos, Nicoud, 2005). Dans ce cadre, l'étranger est perçu comme l'incarnation de l'altérité, autrement dit *le plus autre des autres*, qu'il faut accueillir et aider car tous les individus font partie d'une commune humanité. Les biographies de Louise et Victor s'inscrivent toutes deux dans cette tradition du militantisme chrétien, Louise étant quant elle insérée dans un sous-espace de ce pôle chrétien : celui du catholicisme social.

**Victor**<sup>21</sup>, 48 ans, enseignant. Scolarisé dans l'enseignement privé, il participe aux activités des Scouts de France jusqu'à l'âge de 17 ans. Depuis dix ans, il donne des cours d'alphabétisation à La CLÉ. Non syndiqué, il vote pour le PS, est adhérent à Amnesty International et fait des dons réguliers à la Banque alimentaire, au CCFD et l'ACAT.

**Louise**<sup>22</sup>, 76 ans, retraitée. Enfant, elle fait partie du mouvement Cœurs vaillants et Âmes vaillantes, puis rejoint l'ACI. Licenciée en 1968 après avoir participé à des manifestations, elle s'engage au PSU, à la CFDT et à l'ACO. Elle partage l'ensemble de ces engagements avec son mari. À la retraite, elle adhère aux Verts et rejoint la CIMADE où elle participe aux permanences juridiques. Depuis 2008, elle se rend chaque mois aux Cercles du silence<sup>23</sup>.

<sup>19</sup> Plus de la moitié des militants interrogés déclarent avoir une religion. Parmi eux, plus de 85% des militants sont catholiques. Six sur dix se disent pratiquants et 30% ont des responsabilités religieuses (prêtre, religieuse, animation en pastorale, catéchisme, etc.). L'influence chrétienne apparaît aussi si l'on considère les engagements de jeunesse des militants : parmi les militants ayant été engagés dans un mouvement de jeunesse (32% des personnes interrogées), 83% l'ont été dans une organisation d'obéissance catholique. Il peut s'agir d'un mouvement de jeunesse catholique, tels que les Scouts de France, les Guides de France, l'ACE, Focolari ou le MEJ (c'est le cas pour 46% d'entre eux) ou d'un mouvement d'action catholique davantage inscrit à gauche tel que la JOC, la JEC, la JAC, les JJC ou le MRJC (c'est le cas pour 37% d'entre eux).

<sup>20</sup> On pense ici par exemple à l'Abbé Pierre, à Jacques Gaillot (créateur de l'association *Droit Devant !*) ou plus récemment à Alain Richard, franciscain et initiateur des Cercles du silence.

<sup>21</sup> Entretien réalisé en février 2011.

<sup>22</sup> Entretien réalisé en mai 2010.

<sup>23</sup> Les Cercles du Silence ont été initiés par la communauté franciscaine de Toulouse en 2007 pour dénoncer les conditions de rétention des étrangers dans les CRA. Les participants se réunissent, forment un cercle et restent en silence durant une heure.

## Congrès AFSP Paris 2013

D'un autre côté, lors de ces mobilisations, l'influence de l'extrême-gauche est, quant à elle, visible au regard de nombreuses organisations qui soutiennent les mobilisations (par la signature de tracts, par exemple) et mettent à disposition des militants des ressources matérielles (des locaux pour la tenue d'une réunion, la reproduction de tracts, la participation financière lors d'organisation d'événements ou pour participer à des caisses de grèves par exemple). Caractérisée par une forte hétérogénéité interne, l'extrême-gauche<sup>24</sup> regroupe des organisations anarchistes et autonomes (la FA, No pasaran !, AL, la CNT), communistes (PCF, CGT, Secours populaire français, le PCML), trotskystes (LCR, NPA et dans une moindre mesure LO), écologistes (les Verts, Europe Écologie) ou encore altermondialistes (ATTAC par exemple). Les étrangers sont ici davantage perçus comme l'une des populations les plus dominées au sein de laquelle les sans-papiers apparaissent comme *les plus prolétaires des prolétaires*. Cette figure de l'étranger s'inscrit dans une lecture critique du capitalisme et est associée à la notion d'égalité des droits. Les parcours d'Alexandre et Sandrine illustrent respectivement les tendances trotskystes et communistes.

**Alexandre**<sup>25</sup>, 31 ans, salarié d'une association de lutte contre le surendettement. Il manifeste pour la première fois en 1996 contre le projet de loi Debré. Pour ses études, il déménage à Rennes où il fréquente d'abord la CNT et la LCR avant de s'engager aux JCR, à Ras l'front et de se syndiquer à SUD Étudiant. À Lille depuis 2001, il participe régulièrement aux manifestations du CSP59, s'engage activement à Ras l'front, à SUD Santé sociaux et à la LCR. Il est aujourd'hui militant au NPA et au MRAP.

**Sandrine**<sup>26</sup>, 54 ans, enseignante. En 1978, alors étudiante, elle rejoint l'UNEF-ID. Après ses études, elle s'engage au MRAP et au PCF. En 1993, elle participe activement aux mobilisations contre les lois Pasqua. Elle participe à la création du CSP59 en 1996. Syndiquée à la CGT depuis 1998, elle adhère au PCF avant de rejoindre la Coordination communiste. Elle est engagée dans le Collectif Afrique, dans l'association France Palestine et était candidate du Front de gauche aux dernières élections législatives.

La cause des étrangers, comme c'est aussi le cas dans le cadre d'autres mobilisations « des marges » (Crettiez, Sommier, 2002)<sup>27</sup>, se voit donc investie simultanément par des militants chrétiens et par des militants d'extrême-gauche (Siméant, 1998a ; Lechien, 2003). Mais qu'advent-il de ces deux viviers de recrutement sociologiquement bien distincts dans un contexte où les organisations militantes sont nombreuses et variées et où se pratique l'engagement multiple ? Notre hypothèse est que nous n'assistons pas pour autant à un brassage entre les militants des deux viviers, mais que les engagements multiples de ces derniers continuent de refléter ces deux traditions, et construisent, au sein de l'espace militant, des parcours organisationnels (mouvements de jeunesse, syndicats, partis politiques ou associations<sup>28</sup>) au sein desquels les militants s'encastrent. Pour le montrer, nous allons à présent mobiliser l'analyse des réseaux sociaux pour étudier de façon systématique ces liens de co-affiliation, et ces processus que nous avons appelés d'encastrement organisationnel.

<sup>24</sup> Nous défendons ici une définition de l'extrême-gauche plus large que celle développée par exemple par Isabelle Sommier (2002) qui définit la *gauche de la gauche* comme constituée d'une mouvance antifasciste, d'une mouvance libertaire, d'une extrême-gauche partisane essentiellement trotskyste et de la gauche alternative. Nous choisissons d'y inclure la gauche extra-parlementaire.

<sup>25</sup> Entretien réalisé en décembre 2009.

<sup>26</sup> Entretien réalisé en mars 2010.

<sup>27</sup> Telles que les mobilisations pour le droit au logement (Péchu, 2006) ou celles des chômeurs (Mouchard, 2002).

<sup>28</sup> Alors que les travaux en sociologie politique ont majoritairement tendance à se focaliser sur l'étude d'un seul type d'organisation à la fois, notre parti-pris, ici, est d'étudier simultanément l'ensemble de ces types d'organisation.

# Congrès AFSP Paris 2013

## Les réseaux sociaux de la cause des étrangers

Durant notre enquête de terrain, nous avons repéré huit associations qui, sans pour autant couvrir exhaustivement notre objet, sont susceptibles de former l'ossature de l'espace militant de la cause des étrangers dans le Nord de la France<sup>29</sup>. Sur la base d'une enquête par questionnaire auprès de leurs militants, nous avons réalisé notre analyse des réseaux sociaux (ARS)<sup>30</sup>. Comme le montre la figure 1 (cf. Annexe 2), il existe très peu de liens de co-affiliation entre ces huit associations : autrement dit, peu de militants appartiennent simultanément à deux d'entre elles<sup>31</sup>. De fait, ce milieu associatif apparaît très spécialisé : AIDA, SALAM, Terre d'Errance, le GRIAM et Le Grand-Mi sont des associations d'*action sociale* qui assurent un suivi individuel et administratif des étrangers, distribuent des repas ou des vêtements par exemple ; la CLÉ est une association d'*alphabétisation* qui organise des cours de français individuels ; la CIMADE est une association de *défense des droits*, les militants y organisent principalement des permanences et un suivi juridiques ; le CSP59 s'inscrit quand à lui dans les *luttes revendicatives* et use d'un répertoire d'action (Tilly, 1984) structuré autour de manifestations, d'occupations de lieux symboliques ou de grèves de la faim par exemple. Cette spécialisation, qui peut paraître étonnante à l'échelle d'une cause spécifique, devient intelligible dès lors que l'on intègre à l'analyse les engagements multiples des militants dans différents types d'associations. La figure 2 (cf. Annexe 2) présente, sur un même graphe, l'ensemble des 73 organisations auxquelles sont affiliés les militants de la cause des étrangers et les liens de co-affiliation qui les unissent entre elles<sup>32</sup> : outre les huit associations<sup>33</sup>, nous ajoutons les mouvements de jeunesse, les syndicats, les partis politiques et d'autres associations<sup>34</sup> qu'ils nous ont cités (pour la liste exhaustive des organisations, cf. Encadré 2).

<sup>29</sup> Ce sont les associations à partir desquelles nous avons réalisé la passation de notre questionnaire.

<sup>30</sup> L'ARS a été réalisée avec le logiciel *Pajek* sur la base d'une matrice de type 2-mode (en lignes, les individus – n=389 – et en colonnes, les organisations militantes auxquelles ils sont affiliés – n=73), transformée ensuite en matrice carrée de type 1-mode (les associations en ligne et en colonne).

<sup>31</sup> Si tous les militants interrogés appartaient à toutes les associations représentées (n=8), le nombre maximal de liens de co-affiliation possibles atteindrait 3112. En réalité, on en observe seulement 33. La densité du réseau est donc très faible (0,01%).

<sup>32</sup> Il s'agit des relations de co-affiliation : les militants n'apparaissent pas dans le graphe en tant que point. Ils participent à la taille des associations (ils viennent grossir le point formé par l'association à laquelle ils appartiennent) ou à l'importance du lien de co-affiliation entre deux organisations (dans ce cas, ils relient ces associations et viennent grossir l'arête). Plus l'arête entre deux associations est épaisse, plus les adhérents d'une association sont aussi adhérents de l'autre association qui lui est reliée, et donc plus le lien est fort entre elles.

<sup>33</sup> Parmi celles-ci, quatre sont représentées par un cercle plus gros du fait qu'elles regroupent un nombre plus important de militants : il s'agit de la CIMADE, de la CLÉ, du CSP59 et du GRIAM.

<sup>34</sup> Sur la base de l'enquête de terrain et en vue de l'analyse de réseaux, une sélection a été opérée parmi l'ensemble des associations citées par les enquêtés. Ont été sélectionnées les associations et collectifs dont nous avons rencontré à plusieurs reprises des membres, et les associations et collectifs signataires des appels à la mobilisation des associations de la cause des étrangers.

# Congrès AFSP Paris 2013

## Encadré 2 : Liste des organisations militantes classées par type

Les associations retenues dans notre analyse sont les suivantes :

### 1. Les associations de la cause des étrangers (n=8)

La CLÉ (n=106), le Comité des sans-papiers du Nord (n=73), la CIMADE (n=69), le Groupe de réflexion interreligieuse d'aide aux migrants (n=48), Terre d'Errance (n=33), SALAM (n=23), AIDA (n=21) et le Grand Mi (n=6).

### 2. Les mouvements de jeunesse (n=15)

Les Scouts de France, les Éclaireurs de France, les Guides de France, la JOC, la JIC, la JEC, l'ACE, la MEJ, le MRJC, les JCR, les JC, l'UEC, la Souris Verte, les Francas et l'UNEF.

### 3. Les syndicats (n=11)

La CFDT, la CFTC, la CGT, SUD, la FSU, la CNT, l'UNSA, la FEN, la FNSEA, la CGC et les syndicats des professions libérales et patronales.

### 4. Les partis politiques (n=11)

Le PS, le PCF, Europe Écologie-Les Verts, La LCR-NPA, le MODEM, la Coordination communiste, le PCML, le PSU, le PG, l'UDF et l'UMP.

### 5. Les autres associations (n=28)

Le MRAP, la LDH, ATD, ATTAC, le Secours populaire, Amnesty International, RESF, CCFD, Emmaüs, le Secours catholique, la Banque alimentaire, les Restos du Cœur, la Pastorale des migrants, la CLCV, Terre solidaire, le CCL, le GDALE, No Border, les APU, IDM, le Collectif Afrique, France Cuba, AFPS, Travail et culture, Planning familial, SOS Racisme, L'île aux livres, Lire et faire lire.

Alors qu'il existe peu de liens de co-affiliation entre les associations de la cause des étrangers (cf. Figure 1), le réseau se densifie en intégrant les autres types d'organisation auxquelles sont affiliés les militants (cf. Figure 2). En ce sens, l'ARS confirme, d'abord, la centralité de la pratique du multi-engagement et l'intérêt à le prendre en compte pour saisir comment se structure l'espace d'une cause. Le graphique révèle ensuite que le réseau de la cause des étrangers n'est pas uniforme et qu'il se structure autour de deux sous-réseaux distincts : d'un côté, les réseaux de co-affiliations du CSP59<sup>35</sup> et de l'autre, les réseaux de co-affiliations des sept autres associations considérées. Le CSP59 occupe une place singulière dans les réseaux du militantisme<sup>36</sup>. Cette position *à part* du CSP59, que les militants évoquent dans plusieurs entretiens sous les expressions « galaxie CSP », « le monde du CSP59 » ou « petit monde », ne signifie pas pour autant que l'association n'est pas centrale dans la cause des étrangers. Elle bénéficie en effet d'une position de monopole dans les luttes revendicatives de l'immigration, et ses nombreux militants « multicartes » lui permettent de se maintenir à une place qui structure la cause des étrangers (Duriez, 2004). Enfin, le graphe de la figure 2 démontre la présence de trois pôles d'organisations : le pôle chrétien, au sein duquel est néanmoins visible le sous-pôle du catholicisme social ; le pôle communiste ; et le pôle anarchiste et autonome.

Les Figures 3 à 6 (cf. Annexe 2) sont des déclinaisons de la figure 2 visant à en faciliter la lecture. Chacune d'elles isole un type d'organisations, et montre les liens de co-affiliation entretenus avec les huit associations de la cause des étrangers. Le réseau de co-affiliations entre les associations de la cause des étrangers et les mouvements de jeunesse (cf. Figure 3) confirme la centralité des organisations chrétiennes et le rôle de la socialisation religieuse dans les parcours d'engagement des militants<sup>37</sup>. Le réseau de co-

<sup>35</sup> Il s'agit à la fois de l'association la moins co-affiliée aux sept autres associations de la cause des étrangers, et de l'association la plus co-affiliée à des syndicats, des partis politiques et des associations (principalement des associations de défense des causes et des droits), organisations qui entretiennent elles-mêmes peu de liens avec les autres associations du réseau.

<sup>36</sup> Cette séparation est représentée sur les graphes par une courbe de partition.

<sup>37</sup> On constate en effet que les trois organisations de jeunesse les plus représentées, les Scouts de France, la JOC et la JEC, sont

## Congrès AFSP Paris 2013

affiliations avec les partis politiques (cf. Figure 4) confirme quant à lui l'inscription du CSP59 dans la tradition du militantisme d'extrême-gauche, principalement dans le pôle communiste<sup>38</sup>. Mais c'est l'étude de la pratique syndicale (cf. Figure 5) des militants qui permet le mieux de montrer comment les deux traditions (chrétienne et d'extrême-gauche) ne cessent de coexister dans l'espace étudié et de le structurer<sup>39</sup>. Tout en interrogeant plus largement la relation entre syndicalisme et immigration, l'analyse de ces liens de co-affiliation entre le milieu associatif de la cause des étrangers et les organisations syndicales confirme en effet la ligne de fracture entre le pôle d'extrême-gauche formé autour du CSP59, et le pôle chrétien formé autour des sept autres associations ; les organisations syndicales se répartissant de part et d'autre de cette ligne de fracture.

D'un côté, au cœur du pôle chrétien, c'est la CFDT qui apparaît centrale. Il s'agit en effet du syndicat le plus représenté<sup>40</sup>, et du syndicat co-affilié au plus grand nombre d'associations de la cause : il est effet co-affilié à l'ensemble des associations, à l'exception du CSP59. Cette centralité peut paraître étonnante au regard de notre enquête de terrain, dans la mesure où la CFDT n'apporte aucun soutien, qu'il soit officiel ou officieux, aux mobilisations sociales en faveur des étrangers. En réalité, cette centralité s'explique exclusivement par les phénomènes de multi-engagement : comme le montre l'analyse de réseaux, les militants de la CIMADE et du GRIAM sont très nombreux à être aussi adhérents à la CDFT. Conformément à notre hypothèse, les pratiques d'engagements multiples s'inscrivent dans un processus spécifique d'encastrement organisationnel : du fait de leur socialisation, les militants sont ancrés dans le pôle chrétien, et plus précisément dans le catholicisme social, et sont de ce fait davantage conduits vers une syndicalisation à la CFDT plutôt que vers tout autre syndicat. La position de la CFDT dans le graphe correspond donc plus à un engagement historique du syndicat, issu de cette tradition chrétienne et catholique sociale du militantisme (Andolfatto, Labbé, 2000, p.34), qu'à un engagement actuel. Par exemple, c'est le cas entre 1972 et 1975 lors des grèves de Tunisiens et Marocains, quand certains militants du MTA se tournent vers la CFDT (Siméant, 1998a, p. 96) ainsi qu'en 1980, dans le quartier du Sentier, à l'occasion de la grève de la faim menée par des travailleurs turcs employés dans la confection (Siméant, 1998a, p. 16 ; Galano, Spire, 2002 ; Mathieu, 2009, p. 39). L'Union départementale de Paris s'engage alors activement dans le soutien aux grévistes, et de nombreux sans-papiers se syndiquent à la CFDT. Selon Johanna Siméant, le soutien de la CFDT, loin de relever d'une prise de position de la centrale syndicale, se manifeste soit par le biais de militants syndiqués engagés dans des mobilisations locales, soit par le biais d'Unions locales engagées ponctuellement, soit enfin par le biais de branches plus radicales<sup>41</sup> du syndicat qui tentent d'engager la centrale dans un soutien national. Le soutien de la CFDT en faveur des étrangers sans-papiers n'est donc pas un engagement confédéral mais relève bien plus de fractions du syndicat qui se situent le plus souvent dans une relation singulière à la confédération et à la

---

toutes les trois d'obédience catholique. À l'intérieur du pôle chrétien, le graphe permet de repérer des organisations catholiques, telles que les Scouts et les Guides de France, l'ACE ou la MEJ par exemple, ainsi que des organisations d'action catholique, telles que la JOC, la JEC ou le MRJC, faisant partie du sous-pôle du catholicisme social. Si les Scouts sont centraux dans ce réseau, dans la mesure où ils sont co-affiliés à toutes les associations de la cause des étrangers, leur lien privilégié avec la CIMADE et la CLÉ confirme la proximité de ces deux associations de la cause avec le pôle chrétien. En entretenant des liens plus forts avec la JOC, le GRIAM s'ancre quant à lui dans le sous-pôle du catholicisme social. À l'inverse, le CSP59 est co-affilié à des organisations de jeunesse syndicales et politiques : c'est le cas de l'UEC, des JC, des JCR et de l'UNEF.

<sup>38</sup> Le pôle communiste regroupe à la fois le PCF, la Coordination communiste et le PCML ; il est aussi co-affilié, dans une moindre mesure, aux organisations partisanes trotskystes, telles que la LCR et le NPA. La CIMADE et le GRIAM sont quant à eux principalement co-affiliés au PS. La position du PSU sur le graphe s'explique par le fait que l'ARS prend en compte les engagements antérieurs dans un type d'organisations si et seulement si le militant n'a pas d'engagement présent au moment de la passation du questionnaire. L'enquête de terrain et les données recueillies par questionnaire confirment que les anciens militants du PSU sont aujourd'hui le plus souvent adhérents du PS.

<sup>39</sup> La Figure 6 relative aux autres associations vient encore renforcer la cohérence de nos résultats. Le pôle chrétien regroupe par exemple le Secours catholique, la LDH, le CCFD ou encore Amnesty international. Des associations telles que le Secours populaire ou le MRAP s'insèrent dans le pôle communiste. Le pôle anarchiste et autonome est composé d'associations locales, telles que le Groupe des anarchistes de Lille et environs (membre de la CGA) ou des collectifs No Border.

<sup>40</sup> 30% des militants syndiqués interrogés le sont à la CFDT.

<sup>41</sup> L'auteur précise qu'il s'agit notamment de branches de la CFDT qui participeront plus tard activement à la création des syndicats SUD.

## Congrès AFSP Paris 2013

direction nationale (Siméant, 1998a, p. 167). Ces fractions sont souvent proches de la tradition autogestionnaire existant au sein du syndicat, héritée de plusieurs luttes des années 1970, telle celle des Lip (Mathieu, 2009, p.29). Cependant aujourd’hui, et malgré cet engagement historique de la CFDT, ce syndicat apparaît totalement absent des luttes revendicatives en faveur des étrangers dans le Nord de la France. Cela s’exprime sur le graphe 5 par l’absence totale de lien de co-affiliation entre la CFDT et le CSP59.

De l’autre côté du graphe, le CSP59 apparaît co-affilié à quatre syndicats : la CGT, SUD, et dans une moindre mesure, la FSU et la CNT. En effet, ces organisations syndicales sont systématiquement signataires des appels à la mobilisation ; elles sont visibles dans les cortèges par les badges ou drapeaux portés par les manifestants. Par ailleurs, les militants syndicalistes mettent régulièrement des ressources à disposition du CSP59 (impressions de tracts, locaux pour des réunions ou cotisations lors d’événement tels que des concerts) et cinq grèves de la faim se sont déroulées à Lille sur le site de la Bourse du travail entre 1999 et 2007<sup>42</sup>. Parmi ces quatre organisations syndicales, c’est la CGT qui apparaît cette fois-ci la plus centrale : elle entretient avec le CSP59 le lien de co-affiliations le plus fort<sup>43</sup>, et est le syndicat auquel sont adhérents les leaders du CSP59. La CGT, second syndicat le plus représenté<sup>44</sup>, entretient un rapport historique à l’immigration plus ambigu et variable. En effet, pendant les Trente Glorieuses, la CGT voit dans l’immigration une armée de réserve industrielle du patronat. En fournissant un réservoir de main-d’œuvre prête à accepter des conditions de travail précaires et une rémunération au rabais, l’immigration mettrait en danger le rapport de force entre travail et capital. La main-d’œuvre immigrée est donc perçue par certains militants comme une concurrence déloyale à la main-d’œuvre nationale (Siméant, 1998a, p. 165), la fermeture des frontières intervenant dans ce contexte comme une solution face à la fragilisation des conditions de travail (Barron et *alii*, 2011, p. 292). Cette position d’hostilité vis-à-vis des travailleurs étrangers est néanmoins couplée avec un principe de solidarité internationale de classe. Issue du mouvement ouvrier (Andolfatto, Labbé, 2000, p. 22) et située au sein d’une « constellation idéologico-politico-associative centrée sur le PCF »<sup>45</sup> (Contamin, Delacroix, 2009, p. 82), la CGT s’est ainsi trouvée prise dans des tensions entre la figure de l’ouvrier et celle de l’immigré (Pitti, 2001). Au cœur de ces débats, les logiques d’intégration et d’exclusion entrent alors en contradiction (Dedieu, 2011, p.146)<sup>46</sup>. De plus, le soutien de la CGT aux étrangers sans-papiers n’est pas le fait de tous les militants cégestistes. Si les grèves de travailleurs sans-papiers ont été largement soutenues et organisées par la CGT en 2008 et 2009 dans la région parisienne (Barron et *alii*, 2011), les prises de position des dirigeants du syndicat ainsi que des militants ne vont pas toutes dans le sens de la défense des travailleurs sans-papiers. Des conflits persistent actuellement entre les partisans de la régularisation de tous les sans-papiers, ceux préférant revendiquer la régularisation des travailleurs sans-papiers, et ceux adeptes de positions plus restrictives en matière d’immigration.

<sup>42</sup> Ces grèves de la faim organisée par le CSP59 se sont déroulées dans les locaux de la Bourse du travail de Lille en 1999, 2000, 2003, 2004 et 2007. Source : CSP59, Collectif Afrique, IDM (2011), *Les luttes du comité des sans-papiers 59 à travers sa littérature militante. Tome 2, 2000-2005*, Lille.

<sup>43</sup> Parmi les militants du CSP59, plus de la moitié des militants syndiqués le sont à la CGT.

<sup>44</sup> 21% des militants syndiqués interrogés sont membres de la CGT.

<sup>45</sup> Par cette expression, les auteurs font référence à l’ensemble des associations affiliées à l’univers communiste du PCF, qu’il s’agisse d’associations caritatives (Secours populaire), internationalistes (le Mouvement de la paix par exemple), dans le champ du logement (la Confédération nationale du logement), de défense de l’environnement (Les Amis de la nature), sportive (Fédération sportive et gymnique du travail), de consommateurs (Indecosa, proche de la CGT) ou encore culturelles (Tourisme et Travail, Travail et Culture) – Contamin, Delacroix, 2009, p. 83.

<sup>46</sup> Dans ses travaux consacrés à la CGT et à la CFDT, Jean-Philippe Dedieu (2011) montre dans quelle mesure l’arrivée de travailleurs étrangers et la prise en compte de la problématique de l’immigration dans les activités syndicales ont été l’objet, au sein des centrales syndicales françaises, de tensions entre la vision de l’internationalisme ouvrier et les appels au protectionnisme.

# Congrès AFSP Paris 2013

## Conclusion

Cet article aborde donc la question du militantisme au regard des pratiques de multi-engagement. Il mobilise l'analyse des réseaux sociaux afin d'appréhender l'imbrication des logiques individuelles et organisationnelles de l'engagement. L'enjeu est de reconstituer l'espace de la cause des étrangers dans le Nord de la France à travers une représentation des liens de co-affiliation entre organisations militantes. Partant de l'idée selon laquelle les individus et les groupes sont interdépendants, Ronald L. Breiger (1974) proposait une technique pour modéliser cette dualité à travers des représentations matricielles<sup>47</sup>. Celle-ci a, jusqu'à maintenant, surtout été mobilisée dans le cadre de la sociologie des classes dirigeantes et de la sociologie économique, notamment à propos de l'étude des liens dits *interlocks* entre grandes entreprises<sup>48</sup> (Mizruchi, 1996 ; Dudouet, Grémont, 2007 ; Finez, Comet, 2011). Nous montrons ici que cette technique est également heuristique dans le cadre d'une sociologie de l'engagement et du militantisme<sup>49</sup> dans la mesure où elle donne à voir les organisations et leurs militants imbriqués dans des processus d'encastrement organisationnel eux-mêmes ancrés dans des traditions historiques du militantisme.

Notre principal résultat est de montrer que deux traditions, l'une chrétienne, l'autre d'extrême-gauche, continuent de coexister au sein de l'espace de la cause des étrangers, et d'opérer, en amont de l'engagement, comme des viviers de recrutement des militants, et au moment de l'engagement, comme des supports de processus d'encastrement organisationnel. Ces deux traditions du militantisme présentent néanmoins, sociologiquement, des différences qui structurent l'espace de cette cause. En effet, elles s'appuient toutes deux sur des formes distinctes de socialisation : au pôle chrétien, c'est la socialisation religieuse, par le biais de la socialisation familiale ou de l'engagement dans des mouvements de jeunesse, qui explique l'engagement militant ; au pôle d'extrême-gauche, c'est davantage la pratique de l'engagement, et son inscription dans des réseaux partisans et militants denses, qui expliquent à la fois l'entrée et le maintien des individus dans l'activité militante.

Notre analyse montre également que chacune de ces deux traditions se caractérise par l'existence de pôles d'organisations militantes qui forment chacun un tout cohérent : chaque pôle étant systématiquement composé d'un ou plusieurs mouvements de jeunesse, partis politiques<sup>50</sup>, syndicats, et autres associations, qui ont en commun de nombreux militants multi-engagés. Le pôle chrétien, dont fait partie le sous-pôle du catholicisme social, est ainsi composé par exemple des Scouts, de la JOC, de la CFDT, de la CFTC, du PS, du Secours catholique, d'ATD Quart monde, de la LDH ou du CCFD ; le pôle communiste est quant à lui composé entre autres de la CGT, du PCF ou du MRAP ; et le pôle anarchiste et autonome, de la CNT, du groupe local des anarchistes – membre de la CGA – ou encore des groupes No Border<sup>51</sup>. Par ailleurs, nos résultats semblent suggérer que la cohérence interne de ces pôles s'appuie sur des processus d'encastrement organisationnel variables. Nous faisons l'hypothèse que le pôle chrétien, et de ce fait le sous-pôle du catholicisme social, s'appuie sur un invariant religieux qui se traduit par une permanence des organisations nationales au niveau local, les pôles communistes et anarchistes et

<sup>47</sup> Il conceptualise le passage d'une matrice 2-mode (en ligne, les individus ; en colonne, les organisations), à une matrice 1-mode (interpersonnelle ou intergroupe).

<sup>48</sup> Un lien *interlock* est un lien de coappartenance. Appliqué au monde des grandes entreprises, il signifie que deux entreprises sont liées dès lors qu'elles ont en commun au moins un membre de leur conseil d'administration.

<sup>49</sup> L'analyse de réseaux sociaux est complémentaire de l'analyse des correspondances multiples (ACM). L'ACM permet de mieux cerner les processus d'engagement individuel (au sujet des incidences politiques de la participation à Mai 68, par exemple cf. Pagis, 2011 ; sur notre objet, cf. Pette, 2012). Cependant, alors que les axes de l'ACM se voient déformés par les variables à petits effectifs, l'ARS offre, elle, l'avantage de pouvoir les représenter sans difficulté (sous la forme d'un lien très fin et d'un point de petite taille), sans pour autant biaiser la structure d'ensemble.

<sup>50</sup> A l'exception du pôle anarchiste et autonome.

<sup>51</sup> La tradition militante d'extrême gauche se traduit, dans ce contexte local, par un pôle communiste prédominant et par la quasi-absence d'organisations trotskystes et alternatives. Les frontières de l'extrême-gauche est susceptible d'être modifiées dans d'autres contextes locaux.

## Congrès AFSP Paris 2013

autonomes se déploient davantage dans des configurations politiques qui varient en fonction des contextes locaux. Enfin, et plus fondamentalement, la dimension structurale de notre recherche donne à voir la manière dont s'organise une *division du travail* au sein de l'espace de la cause des étrangers. Ainsi, alors que les associations plus proches de la tradition chrétienne s'engagent davantage dans l'action sociale, l'alphabétisation et la défense des droits, les associations plus proches de la tradition d'extrême-gauche investissent quant à elles plus souvent les luttes revendicatives. L'enquête de terrain révèle que ces deux sous-espaces sont simultanément pris dans des relations de conflictualités et d'interdépendances. La ligne de fracture très nette que nous avons observée (cf. Figure 2) ne doit pas masquer le fait que toutes les associations interviennent auprès d'une seule et même population – les étrangers – qui circulent au sein de l'espace de la cause et créent de ce fait des liens entre les associations. De plus, il semble exister une forme de *solidarité organique* entre les différentes formes d'action : complémentaires, les associations apportent ensemble une réponse globale à une même cause – celle des étrangers – qu'il s'agisse de demandes matérielles ou juridiques des étrangers ou d'enjeux politiques et législatifs, ceux de la politique migratoire.

# Congrès AFSP Paris 2013

## Bibliographie

Agrikoliansky Éric (2002), *La Ligue française des droits de l'homme et du citoyen depuis 1945. Sociologie d'un engagement civique*, Paris, L'Harmattan.

Andolfatto Dominique, Labbé Dominique (2004), *Sociologie des syndicats*, Paris, La Découverte.

Barron Pierre, Bory Anne, Chauvin Sébastien, Jounin Nicolas, Tourette Lucie (2011), *On bosse ici, on reste ici ! La grève des sans-papiers : une aventure inédite*, Paris, La Découverte.

Bernardot Marc (1999), « Chronique d'une institution : la Sonacotra (1956-1976) », *Sociétés Contemporaines*, n°33-34, p. 39-58.

Bernardot Marc (2008), *Loger les immigrés. La Sonacotra 1956-2006*, Paris, Éditions du Croquant.

Bourdieu Pierre (1993), *La misère du monde*, Paris, Seuil.

Breiger Ronald L. (1974), « The Duality of Persons and Groups », *Social Forces*, vol.53, n°2, p.181-190.

Brodiez Axelle (2006), *Le Secours populaire français 1945-2000. Du communisme à l'humanitaire*, Paris, Presses de Sciences Po.

Crettiez Xavier, Sommier Isabelle (dir.) (2002), *La France rebelle. Tous les foyers, mouvements et acteurs de la contestation*, Paris, Michalon.

Combes Hélène (2009), « Pour une sociologie du multi-engagement : réflexion sur les relations partis-mouvements sociaux à partir du cas mexicain », *Sociologie et sociétés*, vol.41, n°2, p. 161-188.

Contamin Jean-Gabriel, Delacroix Roland (2009), « Les transformations des formes d'engagement au prisme du local. L'exemple de la CGT du Nord », *Politix*, 1, n°85, p. 81-104.

Dedieu Jean-Philippe (2011), « L'internationalisme ouvrier à l'épreuve des migrations africaines en France », *Critique internationale*, 1, n°50, p. 145-167.

Dudouet François-Xavier, Grémont Éric (2007), « Les grands patrons et l'État français. 1981-2007 », *Sociétés contemporaines*, vol.4, n°68, p. 105-131.

Duriez Hélène (2004), « Modèles d'engagement et logique de structuration des réseaux locaux de la gauche mouvementiste à Lille », *Politix*, vol. 17, n°68, p. 165-199.

Engrand Sylvie (1973), *L'alphanétisation bénévole des travailleurs immigrés. Esquisse d'une pratique du bénévolat*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Lille 1.

Finez Jean, Comet Catherine (2011), « Solidarités patronales et formation des interlocks entre les principaux administrateurs du CAC40 », *Terrains&travaux*, vol.2, n°19, p. 57-76.

Galano Mireille, Spire Alexis (2002), « « France confection » : le Sentier (1980) », *Plein Droit*, n°55.

Gaxie Daniel (1977), « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 27, n°1, p. 123-154.

## Congrès AFSP Paris 2013

Havard Duclos Bénédicte (2002), *Entre philanthropie et syndicalisme : militants et mal-logés de l'association « Droit au logement » (DAL)*, thèse de doctorat en sociologie, Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

Havard Duclos Bénédicte, Nicoud Sandrine (2005), *Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Paris, Payot.

Hmed Choukri (2007), « Contester une institution dans le cas d'une mobilisation improbable : la « grève des loyers » dans les foyers SONACOTRA dans les années 1970 », *Sociétés Contemporaines*, n°65, p. 55-81.

Insee, *Enquête emploi*, 2009.

Insee, *Enquête SRCV-SILC*, 2010.

Insee-DGI, *Enquête Revenus fiscaux*, 2005.

Israël Liora (2003), « Faire émerger le droit des étrangers en le contestant ou l'histoire paradoxale des premières années du GISTI », *Politix*, vol. 16, n°62, p. 115-143.

Israël Liora (2009), *L'arme du droit*, Paris, Presses de Sciences Po. Marek Anna (2003), « L'usage militant de l'expertise juridique : le GISTI », in Lochard Yves, Simonet-Cusset Maud (dir.), *L'expert associatif, le savant et le politique*, Paris, Éditions Syllepse, p. 67-87.

Laurens Sylvain (2008), « « 1974 » et la fermeture des frontières », *Politix*, n°82, p. 69-94.

Lechien Marie-Hélène (2003), « Des militants de la « cause immigrée » », *Genèses*, vol. 1, n°50, p. 91-110.

Lenoir Rémi (1989), « Objet sociologique et problème social », in Champagne Patrick, Lenoir Rémi, Merllié Dominique, Pinto Louis (dir.), *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Dunod, p. 65-77.

Marek Anna (2003), « L'usage militant de l'expertise juridique : le GISTI », in Lochard Yves, Simonet-Cusset Maud (dir.), *L'expert associatif, le savant et le politique*, Paris, Éditions Syllepse, p. 67-87.

Mathieu Lilian (2006), *La double peine. Histoire d'une lutte inachevée*, Paris, La Dispute.

Mathieu Lilian (2007), « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, vol. 1, n°77, p. 131-151.

Mathieu Lilian (2009), *Les années 70, un âge d'or des luttes*, Paris, Éditions Textuel.

Mathieu Lilian (2010a), « Soutenir les familles sans-papiers. L'engagement dans le Réseau éducation sans frontières », in Fassin Didier (dir.), *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris, La Découverte, p. 317-337.

Mathieu Lilian (2010b), « Les ressorts sociaux de l'indignation militante. L'engagement au sein d'un collectif départemental du Réseau éducation sans frontière », *Sociologie*, vol. 1, n°3, p. 303-318.

Mathieu Lilian (2012), *L'espace des mouvements sociaux*, Paris, Éditions du Croquant.

## Congrès AFSP Paris 2013

McAdam Doug (2012 [1988]), *Freedom Summer. Luttes pour les droits civiques Mississippi 1964*, Paris, Agone. Traduit de l'anglais par Célia Izoard.

Mizruchi Mark S. (1996), « What do interlocks do? An analysis, Critique, and Assessment of Research on Interlocking Directorates », *Annual Review of Sociology*, vol.22, n°1, p. 271-298.

Mouchard Daniel (2002), « Les « sans-emploi », in Crettiez Xavier, Sommier Isabelle (dir.), *La France rebelle. Tous les foyers, mouvements et acteurs de la contestation*, Paris, Michalon.

Oberschall Antony (1973), *Social Conflict and Social Movements*. Englewood Cliffs: Prentice-Hall.

Pagis Julie (2011), « Incidences biographiques du militantisme en Mai 68 », *Sociétés contemporaines*, vol.4, n°84, p. 25-51.

Passy Florence (1998), *L'action altruiste. Contraintes et opportunités de l'engagement dans les mouvements sociaux*, Genève, Droz.

Péchu Cécile (2006), *Droit Au Logement, genèse et sociologie d'une mobilisation*, Paris, Dalloz.

Pelletier Denis, Schlegel Jean-Louis (dir.) (2012), *À la gauche du Christ. Les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil

Pette Mathilde (2012), *S'engager pour les étrangers. Les associations et les militants de la cause des étrangers dans le Nord de la France*. Thèse réalisée sous la direction de Bruno Duriez (directeur de recherche émérite, CNRS/ Université Lille 1) et soutenue publiquement à Lille le 13 novembre 2012.

Pitti Laure (2001), « Grèves ouvrières versus luttes de l'immigration : une controverse entre historiens », *Ethnologie française*, vol.31, n°3, p. 465-476.

Reynaud Emmanuelle (1980), « Le militantisme moral », in Mendras Henri (éd.), *La sagesse et le désordre*, Paris, Gallimard.

Rousseau Sabine (2008), « Les cathos de gauche : l'engagement dans les luttes politiques », in Artières Philippe, Zancarini-Fournel Michelle (dir.), *68 : une histoire collective, 1962-1981*, Paris, La Découverte, p. 634-644.

Siméant Johanna (1998a), *La cause des étrangers*, Paris, Presses de Sciences Po.

Siméant Johanna (1998b), « L'efficacité des corps souffrants : le recours aux grèves de la faim en France », *Sociétés Contemporaines*, n°31, p. 59-86.

Siméant Johanna (2009), *La grève de la faim*, Paris, Presses de Sciences Po.

Sommier Isabelle (2002), « À la gauche de la gauche », in Crettiez Xavier, Sommier Isabelle (dir.), *La France rebelle. Tous les foyers, mouvements et acteurs de la contestation*, Paris, Michalon.

Tilly Charles (1984), « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°4, p. 89-108.

# Congrès AFSP Paris 2013

## *Annexe 1 : Liste d'acronymes d'organisations militantes*

ACAT : Action catholique pour l'abolition de la torture  
ACE : Action catholique des enfants  
ACI : Action catholique des milieux indépendants  
ACM : Analyse de correspondances multiples  
ACO : Action catholique ouvrière  
ADDE : Avocats pour la défense des droits des étrangers.  
AFSP : Association France solidarité Palestine  
AIDA : Aide à l'insertion des demandeurs d'asile  
AL : Alternative libertaire  
APU : Atelier populaire d'urbanisme  
ARS : Analyse de réseaux sociaux  
ASTI : Association de solidarité avec les travailleurs immigrés  
ATD : Agir tous pour la dignité  
ATTAC : Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne  
CCFD : Comité catholique contre la faim et pour le développement  
CCL : Centre culturel libertaire  
CFDT : Confédération française démocratique du travail  
CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens  
CIMADE : Comité inter-mouvements auprès des évacués  
CGA : Coordination des groupes anarchistes  
CGC : Confédération générale des cadre  
CGT : Confédération générale du travail  
CLÉ : Compter, lire, écrire  
CLCV : Consommation, logement, cadre de vie  
CNT : Confédération nationale du travail  
CRA : Centre de rétention administrative  
CSP59 : Comité des sans-papiers du Nord  
FA : Fédération anarchiste  
FASTI : Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés  
FEN : Fédération de l'Éducation nationale  
FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles  
FO : Force ouvrière  
FSU : Fédération syndicale unitaire  
GDALE : Groupe des anarchistes de Lille et environs  
GISTI : Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés  
GIP : Groupe d'information prison  
GRIAM : Groupe de réflexion interreligieux d'aide aux migrants  
IDM : Immigration et droits des migrants  
JAC : Jeunesse agricole catholique  
JC : Jeunesses communistes  
JCR : Jeunesses communistes révolutionnaires  
JEC : Jeunesses étudiants chrétiennes  
JIC : Jeunesse indépendante chrétienne  
JOC : Jeunesse ouvrière chrétienne  
LCR : Ligue communiste révolutionnaire  
LDH : Ligue des droits de l'homme et du citoyen  
LO : Lutte ouvrière  
MEJ : Mouvement eucharistique des jeunes  
MLAC : Mouvement de libération de l'avortement et de la contraception

## **Congrès AFSP Paris 2013**

MODEM : Mouvement démocrate

MRAP : Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

MTA : Mouvement des travailleurs arabes

MRJC : Mouvements de la jeunesse chrétienne

NPA : Nouveau parti anticapitaliste

PCF : Parti communiste français

PCML : Parti communiste marxiste léniniste

PG : Parti de gauche

PS : Parti socialiste

PSU : Parti socialiste unifié

RESF : Réseau éducation sans frontière

SAF : Syndicats des avocats de France

SALAM : Soutenons, aidons, luttons, agissons pour les migrants et les pays en difficulté

SUD : Solidaires, unitaires, démocratiques

UDF : Union pour la démocratie française

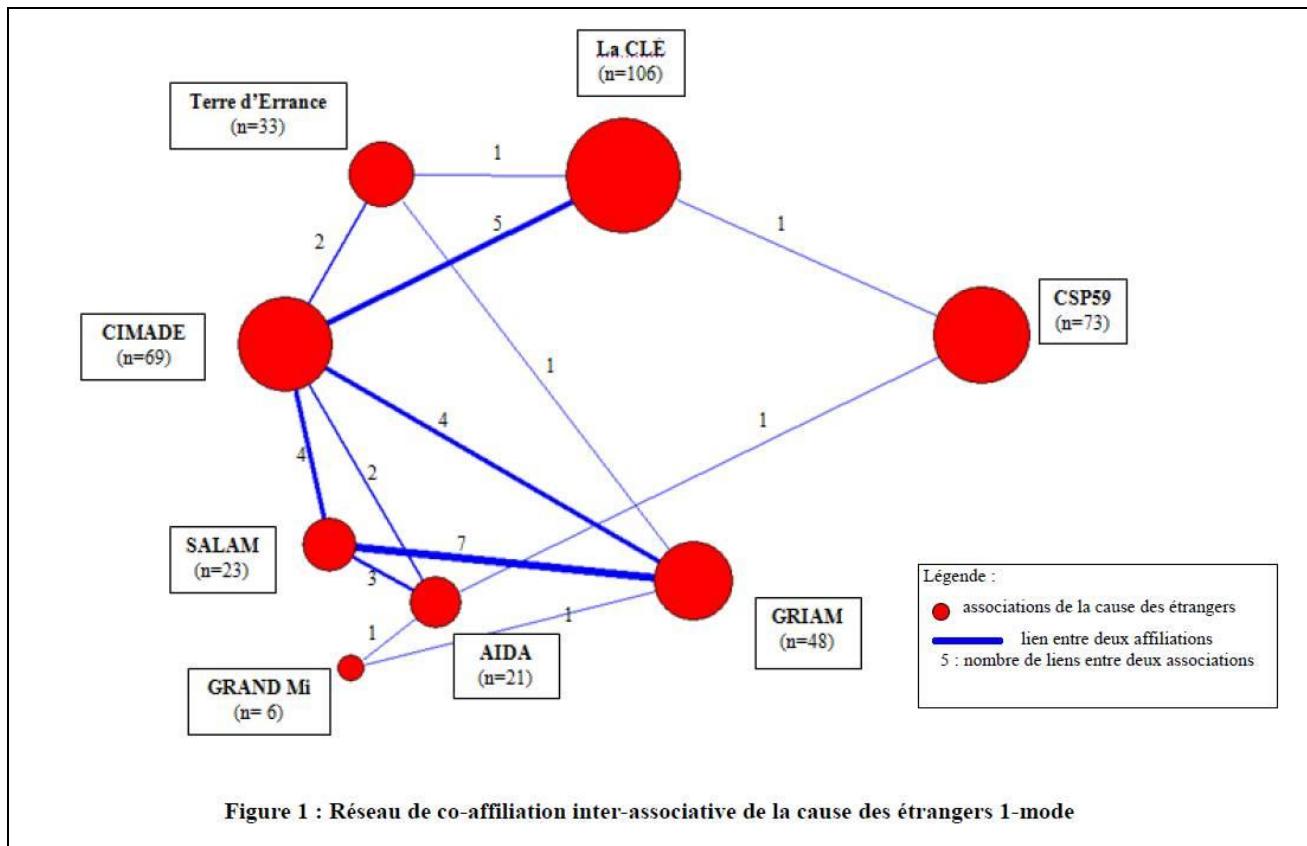
UEC : Union des étudiants démocratiques

UNEF-ID : Union nationale des étudiants de France – Indépendante et démocratique

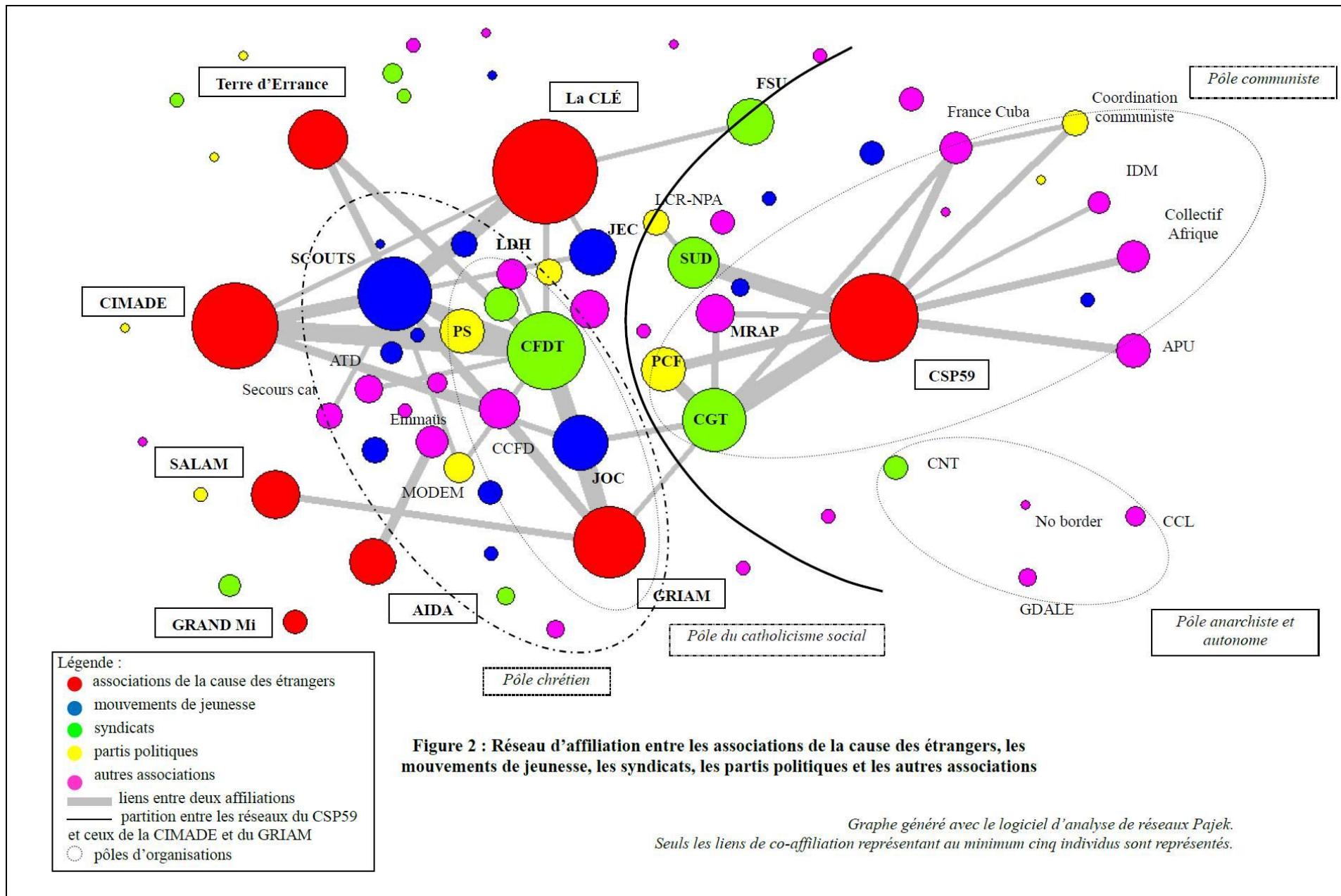
UNSA : Union nationale des syndicats en autonomes

# Congrès AFSP Paris 2013

## Annexe 2 : Les réseaux de co-affiliations entre organisations militantes



## Congrès AFSP Paris 2013



# Congrès AFSP Paris 2013

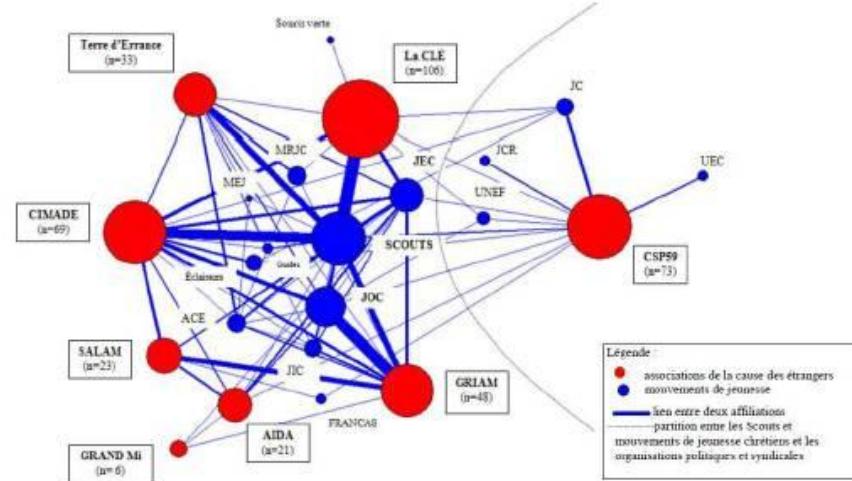


Figure 3 : Réseau de co-affiliation entre les associations de la cause des étrangers et les mouvements de jeunesse 1-mode

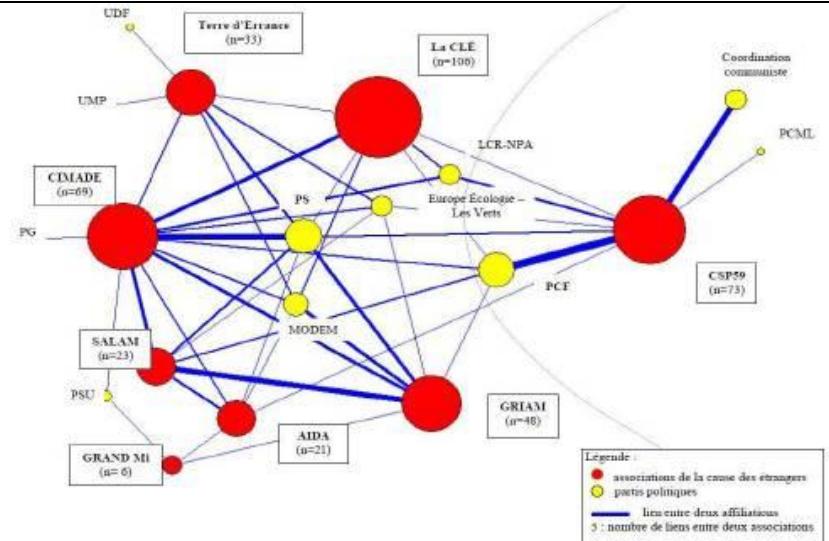


Figure 4 : Réseau de co-affiliation entre les associations de la cause des étrangers et les partis politiques 1-mode

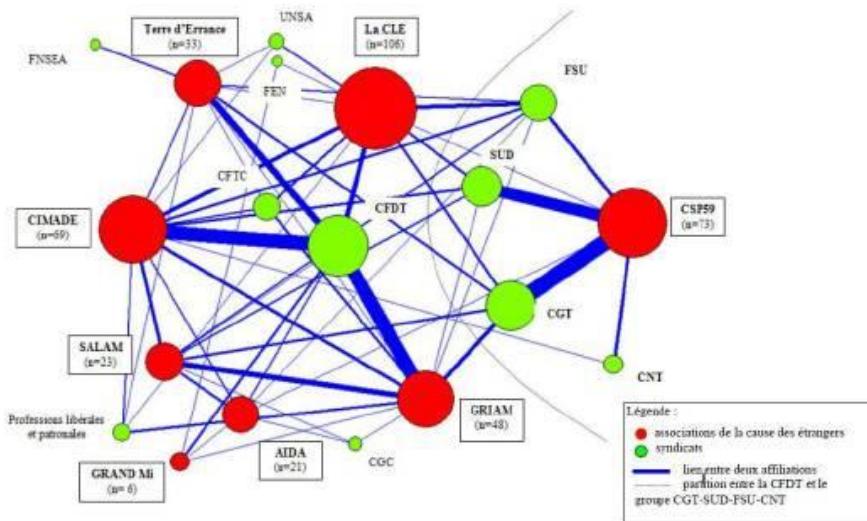


Figure 5 : Réseau de co-affiliation entre les associations de la cause des étrangers et les syndicats 1-mode

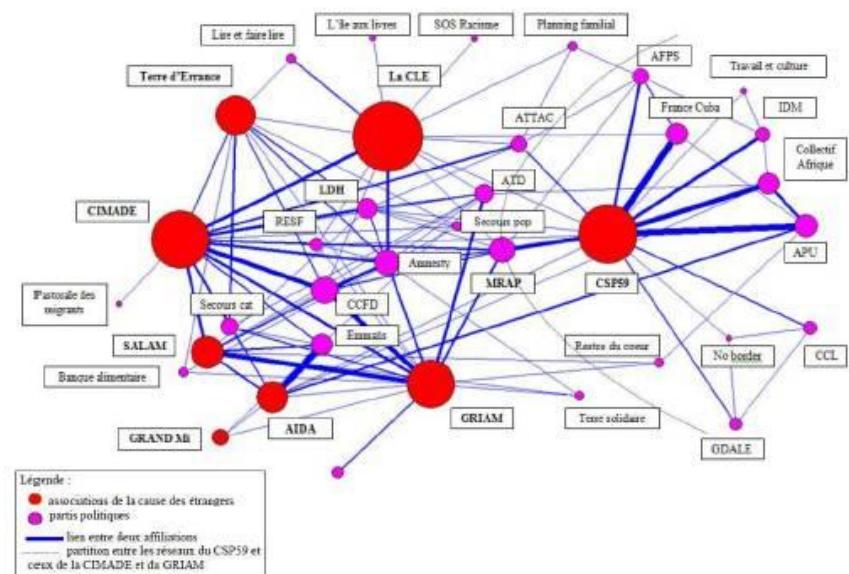


Figure 6 : Réseau de co-affiliation entre les associations de la cause des étrangers et les autres associations 1-mode